



Un nouveau logo pour la ville

PUMPTRACK

**Un espace pour
toutes les générations**

« CŒUR DE TERRITOIRE »

**Un projet straté-
gique pour Yenne**



Yenne s'engage dans la lutte contre les mégots

La Ville de Yenne a signé un partenariat avec Alcome, éco-organisme qui apporte un soutien aux collectivités dans la lutte contre les mégots. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement de la municipalité pour un environnement plus propre et plus sain, conjointement à d'autres actions comme la mise en place d'espaces sans tabac et la journée mondiale du nettoyage de la planète (« World Cleanup day »). Pourquoi lutter contre les mégots de cigarette ? Les mégots représentent l'un des déchets les plus polluants au monde. Chaque mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Ils contiennent par ailleurs des substances toxiques qui mettent plusieurs années à se

dégrader.

Dans le cadre du partenariat avec Alcome, la Ville de Yenne a pu agir sur différents points :

► Un état des lieux avec identification des sites les plus touchés a été établi. Des cendriers de rue vont être installés à ces endroits sensibles.

► La campagne de prévention « Yenne Citoyenne » va jouer sur le levier de la sensibilisation et de l'appel aux bons comportements.

► Un arrêté du maire va être publié rappelant que jeter un mégot à terre fait partie des infractions de classe 4, soit 135 euros d'amende forfaitaire. Alcome verse une aide financière directe à la commune de 0,50€ par an et par habitant pour couvrir une partie des coûts de nettoyage de

Yenne
citoYenne

Flash info du vivre-ensemble #2



la voirie, et participe également à la fourniture de cendriers de rue et de cendriers de poche.

Cette initiative sera vaine sans un comportement citoyen des fumeurs, une prise de conscience de l'impact d'un mégot jeté à terre, et de combien il est facile de faire autrement... Ensemble tout est possible !

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Sophia CHALBOS, le 21 mai
- Louka GUICHARD, le 26 mai
- Amanda BURNOLLE, le 27 mai
- Eden MALLEN, le 7 juillet
- Mya PORÉE, le 18 juillet
- Mélodie MERZARIO, le 4 août
- Mathéo CARRON BOURSIER, le 28 août
- Louna SANCHEZ, le 13 septembre
- Zoé LAVIGNE, le 29 septembre

MARIAGES

- Laura ANDRE et Vivien GRANGER, le 18 mai
- Claire PROFIZI et Jérôme DURAZ, le 18 mai
- Kelly DE VREESE et Jason CLARIST, le 8 juin
- Sandrine DUPORT DIT ROUSSEAU et Jérôme PIERART, le 6 juillet
- Charlotte ALIBERT et Maxime LENEUTRE, le 6 juillet
- Pauline BOURLET et Melvyn RICHARDSON, le 17 août
- Valérie LEBON et Laurent GALLET, le 31 août

- Sandra MOULIN et Cyril LAFONT, le 31 août
- Alexandra BOTTER et Mark MOISSON, le 14 septembre
- Lorenza PERLINI et Michaël PRALY, le 14 septembre
- Anaïs COLLIN et Yanis TAMI, le 14 septembre
- Valérie LITZLER et Yannick BOUDET, le 14 septembre

DÉCÈS

- Marcelline LAVANDIER, épouse FOURNIER, le 5 mai
- Lucienne BERNE, épouse COUTURIER, le 6 mai
- Christian DELATTE, le 15 mai
- Jean-Claude CHAMPOSSIN, le 23 mai
- Marie GAUDIN, épouse VEUILLET, le 29 mai
- Catherine RAVOIRE, épouse BODIER, le 31 mai
- Andrée BAJARD, épouse CHAMPOSSIN, le 1^{er} juin
- Jacqueline BRUSSIN, épouse SAGNOL, le 2 juin
- Michel LAGADEC, le 2 juin
- Ali BOUCHIBA, le 5 juin
- Andrée LAPASSET, épouse MORELLI,

le 19 juin

- Michel PAILLÈS, le 26 juin
- Suzanne MASSET, épouse PHILIPPE, le 1^{er} juillet
- Micheline BOISSEAUX, épouse MANDALAZ, le 14 juillet
- Andrée SALIBA, épouse LAI, le 28 juillet
- Germaine CHAPIN, épouse GAULTIER, le 3 août
- Jean-Raymond GERFAUD-VALENTIN, le 19 août
- Nicole PONCET, épouse SIMON DIT DURAND, le 19 août
- Germaine GACHE, le 20 août
- Marie-Thérèse PERRIER, épouse THÉVENIN, le 21 août
- Nicole DUPRAZ, épouse BUISSON, le 31 août
- Alexandre SZCZEPSKI, le 4 septembre
- Eliane BEILIS, épouse BERRUX, le 8 septembre
- Micheline GONIN, épouse DHELLIN, le 10 septembre
- Jacques LAURENT DIT COPOUD, le 13 septembre
- Pierrette ABRAHAM, épouse RAULOT, le 14 septembre
- Daniel GANDET, le 21 septembre

Pratique	2
État-civil	2
Des travaux pour séparer les eaux de pluie des eaux usées	4
Collaboration fructueuse pour l'espace intergénérationnel	5
Un nouveau logo pour Yenne	6
« Cœur de territoire » : un projet stratégique pour la Ville de Yenne	7
La Mairie en action et en photos	8-9
Environnement	10
Associations	11
Tom Boudet brille au concours des Meilleurs apprentis de France	12
Bienvenue aux nouvelles activités	12
Tourisme	13
Tribunes	14
La Mairie de Yenne au fil du temps	15
Bibliothèque : succès de la première braderie	15
En images	16

Yenne

le mag

Journal municipal de Yenne
Mairie
Place Charles-Dullin - BP 3
73170 YENNE
www.mairie-yenne.fr
Yenne le Mag paraît trois fois par an
Directeur de la publication :
François Moiroud
Coordination : Laure Guilbert
Rédaction : élus et services municipaux de Yenne
Crédits photo : Ville de Yenne, Dauphiné Libéré, Maison de la Dent du Chat, SHR, lycée Reinach
Conception et réalisation :
agence Kangourou, Aix-les-Bains
Impression : Imprimerie Ducret
Parution : décembre 2024

Une municipalité active pour une ville dynamique



« Ça bouge à Yenne ! » : voici une phrase que nous avons régulièrement entendue ces derniers mois et qui illustre bien le dynamisme avec lequel notre équipe municipale et moi-même nous impliquons à votre profit depuis quatre années.

Il est vrai que les mois qui ont suivi notre dernière lettre municipale ont été riches de réalisations. De nouvelles activités, comme la braderie de la bibliothèque très réussie, sont venues compléter le planning des animations régulières. À ce titre, je souhaite témoigner ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'opération de nettoyage de la nature qui s'est déroulée dans le courant du mois de septembre.

Dans un autre registre, le pumptrack ainsi que ses aménagements intergénérationnels ont été inaugurés et mis en service cet été pour le plus grand bonheur d'un très large panel d'utilisateurs.

Enfin, pour matérialiser ce dynamisme à l'œuvre dans la commune, une nouvelle identité visuelle, au moyen d'un logo profondément remanié, a été dévoilée récemment. Et comme on n'aime jamais autant Yenne que lorsque l'on est Yennois, c'est une entreprise locale qui nous a accompagnés dans la réussite de cette nouvelle image municipale.

La fin de l'année est désormais toute proche. Aussi, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, afin de pouvoir profiter complètement de ce moment, hors du temps, en famille ou entre proches.

François MOIROUD,
Maire
Conseiller départemental

La tradition de la Sainte-Catherine

Samedi 23 novembre a eu lieu la 773^e foire de la Sainte-Catherine, moment incontournable, festif et marchand, qui existe depuis le Moyen-Âge, et encore aujourd'hui grâce à l'association Cath'Yenne,



la municipalité et l'Office de Tourisme. Camelots, artisans, commerçants, animations, fricassée, diots à l'alambic, buvettes, Catherinettes et concours de gâteau de Savoie (...) : une bien belle édition qui perpétue une tradition qui unit notre belle commune depuis des siècles.

Des travaux pour séparer les eaux de pluie des eaux usées



Après la fin des travaux de la Curiaz, la municipalité n'a pas tardé à engager un nouveau chantier de « mise en séparatif ». De quoi s'agit-il ? Cela consiste à créer un réseau d'assainissement pour séparer les eaux de pluie des eaux usées (salle de bains, toilettes, machine à laver...), afin d'éviter toute pollution du Rhône. Dans le même temps, cela permettra de réduire le volume d'eau traitée par notre station d'épuration, afin de réaliser des économies de fonctionnement.

Ce chantier fait partie du schéma directeur d'assainissement, établi en collaboration avec les services de l'État en charge de l'eau, ce qui permet à la commune d'obtenir des subventions.

La Communauté de communes de Yenne en a profité pour refaire les conduites d'eau potable et renforcer la défense incendie du centre de Yenne. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Fontaine TP, VTM TP et Eiffage Route, qui ont dû composer avec la présence d'un des canaux de la Méline en plein milieu de la rue...



Vaste opération de curage des fossés



Cette année très pluvieuse a amené la commune à porter une attention encore plus poussée sur ses 60 km de fossés environ. Des habitants ont contribué à cette veille en alertant la mairie sur des portions de fossés bouchées. L'entreprise VTM TP a été missionnée par la Ville pour réaliser les travaux de débouchage, des petites interventions ponctuelles mais essentielles au demeurant.

Des chemins abîmés par les orages de juin

La commune a dû intervenir sur plusieurs chemins qui ont été très endommagés voire complètement détruits par les gros orages du mois de juin.

Un gros travail a été fait pour capter le maximum d'eau avec la création de drains et la pose de traverses forestières dans des fossés qui ont été redimensionnés en conséquence pour éviter que cela se reproduise à l'avenir.

Retenue pour ces travaux, l'entreprise VTM TP a pu apporter ses conseils et réaliser des interventions efficaces.



Une collaboration fructueuse pour l'espace intergénérationnel

Un espace intergénérationnel innovant, réunissant un pumtrack et un espace de sport en plein air, a été inauguré officiellement le 20 juillet. Ce projet ambitieux, fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité et les jeunes vététistes de Yenne, illustre la volonté de créer un lieu accessible et convivial, où les générations peuvent se retrouver, se divertir et pratiquer des activités physiques ensemble.



Imaginé et impulsé par les jeunes de Yenne, ce nouvel espace répond à une demande croissante d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins des habitants, tout en favorisant les interactions intergénérationnelles. Consciente de l'importance de soutenir les initiatives locales, la municipalité et plus particulièrement l'Adjointe Sandrine Gandy, s'est rapidement emparée du sujet et a travaillé en étroite collaboration avec ces jeunes pour le concrétiser.

Après trois années de travail pour peaufiner le projet, rechercher des partenaires et des subventions, lancer les appels d'offres (...), l'espace intergénérationnel est désormais créé et rencontre un vif succès.

Un soutien financier fort de la Région et du Département

Ce projet d'envergure de 100 000 € a bénéficié d'un soutien financier conséquent de la part des partenaires. En effet, le Département et la Région ont subventionné l'initiative à hauteur de 80%, permettant ainsi à la commune de Yenne de concrétiser ce projet sans impacter lourdement son budget. Une subvention de 50% a été accordée par le Département dans le cadre du « budget citoyen » pour lequel les jeunes avaient candidaté et une subvention complémentaire de 30% a été octroyée par de la Région.

Un lieu de partage et de dynamisme pour la commune

L'espace intergénérationnel ne se limite pas à la pratique sportive. Il ambitionne aussi d'être un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, favorisant le vivre-ensemble et renforçant le tissu social de Yenne.

Lors de l'inauguration, le maire, François Moiroud, et son équipe municipale, accompagnés de représentants du Département – Luc Berthoud et Marie-Claire Barbier – et du sénateur Cédric Vial, ont exprimé leur satisfaction quant à la concrétisation de ce projet. Les différents intervenants ont souligné l'importance de fournir des infrastructures qui favorisent les rencontres intergénérationnelles, un mode de vie sain et actif et ont félicité les élus de Yenne pour avoir mené ce projet avec une démarche participative et active avec les jeunes.



Un nouveau logo pour Yenne, symbole de son dynamisme

La Ville de Yenne s'est dotée d'un nouveau logo. L'ancien, un peu vieillissant, a fait place à une image modernisée, reflet du dynamisme et de l'attractivité de la commune.

Ce projet a été le fruit d'un long travail collaboratif entre la commission communication du conseil municipal et Emmanuel Chiarello (Imagin Studio), designer graphique et photographe basé à Yenne. Il a permis de concevoir un logo qui incarne l'identité de la commune.



Le design met en avant la lettre «Y» pour Yenne, tout en intégrant le relief emblématique de la Dent du Chat, ainsi que les cours d'eau du Rhône et du Flon. La palette de couleurs choisie évoque notre environnement : le vert pour la nature, le gris pour le minéral et le bleu pour l'eau.

Le nouveau logo a été dévoilé au grand public le 7 septembre, à l'occasion du forum des associations. La municipalité espère qu'il saura séduire le plus grand nombre de Yennois.

De nouveaux repères de crue pour entretenir la conscience du risque

Pour faire suite aux différentes inondations de fin 2023 et de début 2024, des nouveaux repères de crue et une échelle limnimétrique ont été installés.

En effet, le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) souhaite développer et pérenniser la conscience du risque auprès de la population en identifiant les hauteurs d'eau atteintes lors des principales inondations connues sur le territoire. C'est pour cette raison que ces nouveaux repères de crue ont été installés.

Outre les deux totems de crue et les différents repères existants pour les crues importantes de 1944 et 1990, quatre nouveaux repères ont été posés. Vous pourrez les voir à l'entrée de la déchetterie, sous le pont d'accès au camping, à l'entrée du passage inférieur sous la route départementale 1504 ou encore sur le totem de crue du chemin du sentier de la Lône d'en l'Île, à l'arrière du camping.

En complément, une échelle limnimétrique a été fournie par le SHR et mise en place par les Services techniques municipaux sous le pont suspendu. Cette dernière est le fruit du retour d'expérience entre la commune, le SHR et les pompiers afin de leur faciliter la surveillance de mon-



tée du Rhône en toute circonstance puisque sa lecture peut se faire depuis le pont.

Ces éléments sont à mettre en perspectives avec le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui vous a été distribué en février 2022 et que vous pouvez retrouver sur le site www.mairie-yenne.fr.

« Cœur de territoire » : un projet stratégique pour la Ville

La municipalité poursuit son programme d'aménagement urbain engagé depuis le début du mandat. Après la rénovation du kiosque à musique et la réfection de la place Charles-Dullin, le projet d'aménagement du bourg se poursuit avec Cœur de territoire, projet à l'étude depuis deux ans. La réalisation de la première phase va bientôt débuter avec les aménagements de la rue Antoine-Laurent et de la rue des Prêtres :

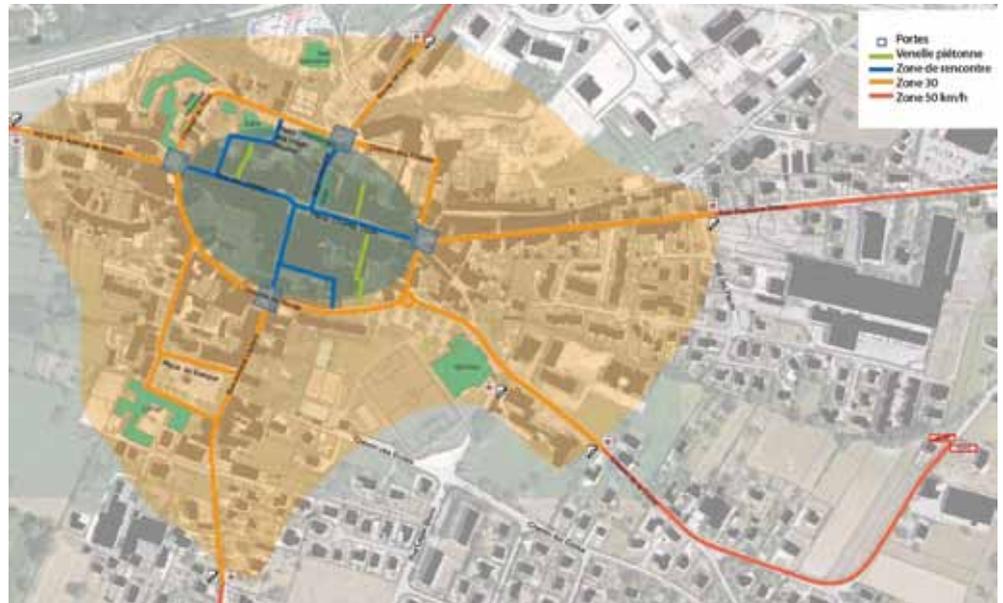
- ▶ Classement en « zone de rencontre » (voies de circulation en mode doux en agglomération, partagées par tous les usagers : piétons prioritaires, vitesse des véhicules limitée à 20 km/h, double sens pour les cyclistes...),
- ▶ Mise à même niveau de la chaussée et des espaces piétons, avec délimitation par un traitement différencié des dallages en pierres et en granit,
- ▶ Installation de mobilier urbain et d'espaces paysagers,
- ▶ Création de stationnements en béton bouchardé,
- ▶ Création de passages piétons,
- ▶ Modification du réseau pluvial (en groupement de commande avec la Communauté de communes),
- ▶ Mise en place de la signalisation réglementaire.

Par le choix des matériaux et des aménagements paysagers, les travaux seront réalisés dans le respect de la conservation du riche patrimoine historique du centre bourg médiéval.

Les objectifs recherchés sont :

- ▶ L'amélioration du cadre de vie des habitants
- ▶ Le renforcement de l'attractivité du centre-bourg pour les habitants des quartiers périphériques et pour les habitants des communes du bassin de vie
- ▶ Le développement de l'accessibilité en mode doux et de la sécurisation des déplacements décarbonés
- ▶ La prise en compte du changement climatique dans les aménagements.

La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée sur appel



d'offres à Alp'Etudes. Les appels d'offres pour l'attribution des différents lots d'aménagement sont actuellement en cours. Les travaux sont programmés de mars à novembre 2025.

Un programme fortement subventionné

Le montant total du projet Cœur de territoire s'élève à 2,3 M€, comprenant cette première phase et la seconde, consistant à l'aménagement de la place des Vieux Moulins. D'importantes subventions ont d'ores-et-déjà été obtenues : 250 000€ financés par le dispositif Petites villes de demain en Savoie du Conseil départemental, 70 000€ par le Contrat départemental, 70 000€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 610 000€ de l'Union Européenne (Feder - Fonds européen de développement régional). A cela s'ajoutera le bénéfice du fonds « Amendes de police » estimé à un peu plus de 46 000€. Enfin, l'État a été sollicité au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 220 000€ (la réponse est attendue en début d'année prochaine).

« Avec le soutien du Département, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Union Européenne et, nous l'espérons, de l'État, nous démarrons la transformation de la ville », relève le maire, François Moiroud.

La Mairie en action et en photos



31 mai et 1^{er} juin : « En avant le Printemps », festival de rue, organisé par le SMAPS (Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard).

Voici un retour en images sur quelques unes des animations et des actions portées par la Mairie cet été. Merci à tous les participants, agents communaux, associations et élus qui permettent d'entretenir les liens et la vie en communauté.



8 juin : inauguration du four du Bas Somont rénové.

27 juin : présentation de l'opération Cœur de territoire.



18 juin : commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

14 juillet : cérémonie et festivités.



14 et 15 août : fête patronale.



Inauguration des aménagements de la Curiaz.



28 septembre : pièce de théâtre sur le don d'organes
« Itinéraire d'un enfant greffé »

3^e concours communal « Yenne fleuri » : 34 lauréats récompensés

Les nombreux participants de cette nouvelle édition 2024 ont été accueillis le 15 octobre à la Mairie pour la remise des prix de la 3^e édition du concours « Yenne fleuri ».

Cette année, ce ne sont pas moins de 34 lauréats qui ont été mis à l'honneur. Bravo à toutes ces personnes qui donnent de leur temps et de leur passion pour le fleurissement de leurs propriétés. Chaque jardin fleuri, chaque pot de fleurs joliment disposé sur un rebord de fenêtre participe à embellir notre cadre de vie commun et à créer un environnement propice au bien-être de tous. Il est toujours plus agréable de se promener dans une ambiance fleurie, chaleureuse et conviviale.

Chaque lauréat a été félicité et remercié comme il se doit avec bien sûr des cadeaux fleuris ! Félicitations à tous les participants pour leur investissement et leur créativité. Rendez-vous en 2025 !



Mobilisés pour une ville propre

Le samedi 21 septembre a eu lieu la cinquième édition du « World Cleanup Day » ou « Journée mondiale du nettoyage de notre planète ». C'est au cours d'une belle matinée ensoleillée que les participants ont parcouru, dans la bonne humeur et la détermination, le centre bourg pour ramasser 36 kilos de déchets et 1500 mégots de cigarettes, soit l'équivalent de la production journalière de 5000 personnes. L'événement a rassemblé bénévoles et associations locales (Club de gym, Music'Yenne et Le chat aux grandes oreilles) ainsi que le Syndicat du Haut-Rhône qui a pu présenter ses missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, et répondre aux questions du public.



Les 100 ans de la Boule yennoise

Le 28 juillet, la Boule yennoise a fêté ses 100 ans. Depuis 1924, plusieurs présidents se sont succédé, mais celle qui aura le plus œuvré pour l'association a sans aucun doute été Germaine Ferreol, qui a quitté ses fonctions en 2020, remplacée par Sylvain Jacquin, l'actuel président.

Ce club sportif compte actuellement 24 licenciés, et permet d'organiser des rencontres classées au niveau local mais aussi départemental.

A l'occasion de ce centenaire, le club a invité les représentants de la ville, des associations, et des autres clubs boulistes du secteur Rhône-Guiers, sans oublier les dirigeants du comité bouliste départemental de la Savoie, lors d'une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Un cochon cuit à la broche a suivi, arrosé par des vins de Savoie.



L'après-midi s'est poursuivi par diverses activités, dont un concours de boules carrées qui a mis à l'épreuve quelques joueurs un peu surpris par ces boules d'un autre genre.

En 2025, plusieurs concours et festivités mettront encore à l'honneur la ville de Yenne et la Boule yennoise.

Moto : très belle saison pour l'équipe JMA



Avec un calendrier marqué par trois épreuves majeures - les 24 heures du Mans, les 8 heures Spa Belgique et le Bol d'or au Castellet - l'équipe JMA a bouclé une saison 2024 riche en émotions.

Au Mans, malgré deux chutes, la « team » décroche une 8^{ème} place dans sa catégorie. A Spa, les performances se confirment avec une 11^{ème} place, malgré des ennuis techniques. Enfin, au Bol d'or, la persévérance paie : 6^{ème} de la catégorie et 10^{ème} au général, le meilleur résultat de la saison !

Ces efforts permettent à l'équipe de terminer 9^{ème} au championnat du monde, un accomplissement remarquable compte tenu de son budget limité.

L'année 2025 s'annonce prometteuse, avec l'ambition de viser encore plus haut.

Les Ecolyennes : 5500€ pour les écoles

L'association du Sou des écoles de Yenne, Les Ecolyennes, a démarré une nouvelle année scolaire 2024-2025. Le but des Ecolyennes est de collecter des fonds, qui serviront à financer la réalisation des projets scolaires des écoles maternelles et élémentaires de Yenne. Pour cela, elle organise des manifestations, ouvertes à tous, tout au long de l'année.

Grâce aux actions 2023-2024, l'association a donné, en septembre dernier, 2500 euros à l'école maternelle et 3000 euros à l'école élémentaire.

En ce début d'année scolaire, vous avez pu rencontrer les bénévoles lors d'une vente de brioches en octobre, pendant la soirée d'Halloween à la salle polyvalente en novembre. L'association était également présente à la foire de la Sainte-Catherine et lors du marché de Noël de Yenne, autour d'un stand avec des crêpes et la tombola de Noël. Une vente de sapins a lieu en décembre.

Les Ecolyennes vous donnent rendez-vous pour une vente de bugnes en février, une vente de chocolats à Pâques, une vente d'objets personnalisés et une séance de photos de famille au printemps, et surtout, pour la kermesse le samedi 28 juin.

Les Ecolyennes accueillent toutes les bonnes volontés. Votre participation sera toujours la bienvenue.

► Contact : lesecolyennes@gmail.com

Tom Boudet brille au concours des Meilleurs apprentis de France

Le concours des Meilleurs apprentis de France (MAF) a pour but de promouvoir les jeunes talents dans différentes catégories professionnelles. Tom Boudet, jeune Yennois étudiant au lycée Reinach à La Motte-Servolex, a participé avec brio au concours dans la catégorie « paysagistes ».

C'est une compétition destinée aux jeunes apprentis, axée sur la reconnaissance de l'excellence durant la formation, pour laquelle Tom a été choisi par ses professeurs afin de démontrer son savoir-faire, sa créativité et son expertise technique.

Cet événement prestigieux qui valorise l'artisanat dans le domaine du paysage se déroule en deux temps : des épreuves départementales puis nationales.

Les candidats réalisent des aménagements de jardins ou d'espaces verts en respectant des contraintes spécifiques (dimensions, matériaux, etc.), tout en devant faire preuve de créativité et de rigueur technique. Les candidats peuvent également être évalués sur leur connaissance des plantes, des matériaux...

Tom a réussi les sélections départementales en empochant au passage une médaille d'or départementale puis



s'est rendu à Lyon pour les épreuves nationales. Malgré une très belle réalisation et une très belle note de 17,53/20, il a échoué de quelques petits points.

Tom n'a cependant pas besoin de cette médaille nationale pour obtenir une reconnaissance dans le milieu du paysage et s'ouvrir les portes des entreprises puisqu'il a décroché un CDI dès l'obtention de son bac professionnel dans une entreprise locale reconnue.

Bienvenue aux nouvelles activités

LE PANIER GARNI

Épicerie Primeurs

Changement de propriétaire : Sandrine vous accueille mardi, jeudi, vendredi (8h-12h/16h-19h,) mercredi et dimanche (8h-12h).

► 96 place Charles Dullin
Tél. 04 79 36 71 02



LAZZA PIZZA

Cuisine italienne uniquement le midi et pizzas midi et soir sur place et à emporter Julie et Mathieu vous accueillent lundi, mardi, jeudi et vendredi midi dès 11h30, et tous les soirs dès 17h30, sauf le mercredi (horaires d'hiver)

► 237 rue Antoine Laurent - Tél. 09 83 28 88 88



ROX 'INK TATTOO

Salon de piercing et tatouage

► 37 rue Antoine Laurent
Sur rendez-vous au 06 20 80 00 09



RELOOK ET PATINE

Relooking de meubles et vente, création d'objets déco et couture

Émilie vous accueille les lundi, mardi, vendredi et dimanche, de 8h30 à 12h.

► 76 rue des Prêtres
Tél. 06 89 32 88 77



L'actualité de la Maison de la Dent du Chat

La rando coup de cœur de cet hiver : boucle du tour des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu



Au départ de la base de loisirs des lacs de Saint-Jean-de-Chevelu, partez pour une boucle d'environ 13 km autour des lacs et sur les hauteurs aux alentours. Une belle randonnée pour découvrir la richesse de nos deux petits lacs et leurs environnement naturel. De quoi prendre un bon bol d'air frais et profiter du calme de l'hiver entre lacs, marais et vignobles !

Le saviez-vous ? La zone des lacs est une zone naturelle protégée Natura 2000. Le site abrite une faune et une flore très riche : plantes, insectes, amphibiens, oiseaux... dont plus de 50 espèces sont protégées !

Le coup de cœur de l'équipe : profiter du calme sur la plage et du reflet de la Dent du Chat dans l'eau du lac sud au retour de la rando.

Distance : 13,2 km - Durée : 4h30 - D+ : 600m.

Flashez le QR code
pour télécharger l'itinéraire



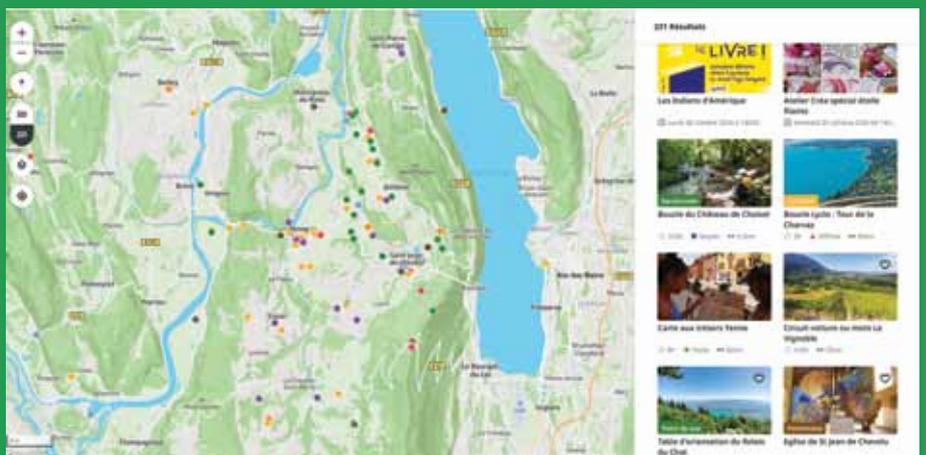
Nouveauté : la carte interactive du territoire

Lorsque l'on habite quelque part, on pense souvent connaître sa région sur le bout des doigts, mais il est surprenant de constater combien il reste encore à découvrir à deux pas de la maison ! Que vous cherchiez de nouvelles idées de sorties, des activités à faire en famille ou des lieux à faire découvrir à vos proches lorsqu'ils vous rendent visite, cette carte vous sera bien utile !

Ce nouvel outil pratique rassemble toutes les bonnes adresses locales, les itinéraires de randonnées, les boucles à vélo, l'agenda jour par jour des événements et animations au fil de l'année, les activités sportives et de loisirs pour tous les âges... Enfin en résumé, tout ce que le territoire a à vous offrir, en une seule carte.

Une carte à garder sous le coude et à utiliser sans modération !

Flashez ce QR code
ou rendez-vous sur explore.dentduchat.fr pour en profiter.



 [yenne.tourisme](https://www.instagram.com/yenne.tourisme)

 Office de tourisme de Yenne - Maison de la Dent du Chat

CONTACT : 04 79 36 71 54 -
info@yenne-tourisme.fr
www.dentduchat.com

MAJORITÉ

Agir pour vous, en proximité

Chers Yennes et Yennois,

Ce qui fait la force des communes de taille modeste, c'est la grande proximité entre les habitants et leurs élus. Car effectivement, vous avez très souvent l'occasion de croiser vos élus dans les temps forts de la vie collective.

Nous avons récemment mis en place une série de visites dans les hameaux, pour venir à la rencontre des habitants du secteur. C'est le hameau des Vigeoz qui a débuté cette série qui se poursuit.

De la même manière, dans cette volonté d'aller au plus près de vous, les visites d'entreprises vont reprendre dès le début de la nouvelle année.

Les festivités sont toujours une belle occasion de se rencontrer, de se réunir, et de pouvoir échanger. Car finalement, le rôle premier et essentiel d'un élu, c'est de déterminer quel est l'intérêt général de ses habitants. Et nous sommes en capacité de réaliser cette mission en vous écoutant quotidiennement dans nos différentes rencontres.

Le forum des associations, qui s'est tenu sous un format intercommunal cette année, a été une nouvelle occasion de pouvoir dialoguer avec les acteurs de la vie associative. Car c'est finalement le rôle d'une majorité municipale que de

faire le lien entre la vie économique, la vie scolaire, la vie associative et la vie quotidienne de l'ensemble des habitants.

C'est agir en proximité, dans l'intérêt de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Laurine BOLLON, Stéphanie CHALBOS, Laurianne COUTURIER SAINT-MAURICE, Florian DEREYMEZ, Sébastien EJARQUE, Jean-Marc ETAIX, Nicolas GACHE, Sandrine GANDY, Anaïs GIBELLO, Laure GUILBERT, Sandy LACROIX, Florian LAVAUD, Jean-Jacques MASSON, Patrick MILLION-BRODAZ, François MOIROUD, Cédric MOLLARD, Catherine SIMOND dit DURAND, Marine SONOT, Cédric VIGNE

OPPOSITION

Mot du groupe « Yenne pour tous »

Bonjour,

Pour la première fois depuis plus de 15 ans, nous n'avons pas eu de conseil municipal en mars, les vingtaines de décisions budgétaires ayant été votées en 2 heures en février...

Depuis, nous avons eu 3 décisions modificatives au budget général et 2 au budget assainissement...

Les travaux prioritaires de mise en séparatif du réseau d'assainissement et du pluvial dans le bourg, issus du schéma directeur d'assainissement d'il y a plus de 4 ans, sont enfin en cours de finalisation...

Du coup les trottoirs de la rue des Echeneaux n'ont pas été traités en cheminement piétonnier...

Le parking public de La Curiaz qui est dit comme exemplaire en terme d'aménagement paysager, a été planté en Frênes qui sont considérés comme hautement aller-

gènes et ce à côté de la halte garderie...

C'est peut être le moment de les remplacer avant qu'ils n'aient trop raciné ?

Mais ça s'inaugure quand même...

Nous pensons que les 10 ans de retard dans les travaux évoqués par Mr François Moiroud, concernent globalement ses plus de 4 ans de mandat peu actif...

Salutations Vigilantes !

L'opposition Yennoise :

Claudine BOLLIET, Annabelle GARIN, Robert LEGRAND et René PADERNOZ

La Mairie de Yenne au fil du temps

APRÈS



AVANT

YENNE - Place Centrale



Bibliothèque municipale : succès pour la première braderie de livres

Les 5 et 9 octobre, la Bibliothèque municipale de Yenne organisait sa toute première braderie, fruit d'une initiative inédite, et qui a rencontré un véritable succès auprès des habitants, jeunes et un peu moins jeunes !

Sur deux demi-journées (samedi matin et mercredi après-midi), le parvis de la bibliothèque s'est transformé en un marché convivial où livres, BD, magazines, mangas et autres ouvrages de seconde main ont trouvé de nouveaux lecteurs. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges, le tout à un euro le livre.



Cette braderie avait pour objectifs de permettre un gain de place pour un renouvellement des collections, de donner une seconde vie aux livres, de promouvoir la lecture et de créer un moment de convivialité. Pari réussi !



De nombreux habitants se sont déplacés pour profiter de l'occasion. Les deux tiers des ouvrages ont ainsi été vendus, soit 600 livres sur les 900 disponibles. Grâce à la délibération prise en Conseil municipal en juin dernier autorisant des opérations de « désherbage » des collections, les livres restants pourront également être cédés à des associations ou institutions intéressées.

Les associations du canton au forum

Près d'une quarantaine d'associations sportives et culturelles étaient présentes au forum des associations, le 7 septembre sur la place du Kiosque. Une édition spéciale cette année puisque, pour la première fois, toutes les associations du canton se sont réunies, offrant aux visiteurs une vitrine riche de diversité. Après les JO, certains participants ont même tenté l'expérience du judo sur place !



Sensibilisation au moustique tigre

En partenariat avec l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID) de Chindrieux, un temps d'information sur le moustique tigre s'est tenu le 27 juillet devant la mairie. Des conseils de prévention ont pu être dispensés. Chacun d'entre nous doit se mobiliser pour mener une lutte collective car cet insecte sévit sur 150 mètres autour de son lieu de naissance. Si votre lieu de vie est envahi de moustiques, vous pouvez bénéficier d'un diagnostic gratuit de l'EID (www.eid-rhonealpes.com).



À la rencontre des habitants des Vigeoz

Les élus yannois ont eu le plaisir de rencontrer les habitants des Vigeoz lors d'un moment d'échange convivial, organisé autour d'un apéritif, le 13 septembre. Ce rendez-vous a permis aux habitants de venir dialoguer directement avec la municipalité et d'évoquer quelques sujets phares tels que l'aménagement d'envergure du centre bourg qui débutera dans quelques mois. Une deuxième rencontre a eu lieu le 16 novembre avec les habitants des Bernards et de Landrecin.

